

On lit dans la *Minerve* de jeudi soir :—

L'Hon. A. N. Morin donnera, jeudi prochain, le 18 du courant, devant l'Institut Canadien, au-dessus du magasin de MM. Lyman et Cie., Place d'Armes, une lecture sur "l'éducation élémentaire dans le Bas-Canada : ce qu'elle est, et ce qu'elle devrait être." Les Patrons, les Membres Honoraires et Titulaires de cette Institution, ainsi que le public, sont respectueusement invités d'y assister. L'Institut Canadien fera aussi ce jour là son rapport annuel. La lecture commencera à 7½ heures P. M.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que dessus. Le nom du lecteur, sa grande réputation, sa vaste érudition attireront la foule dans les salles de l'Institut Canadien, jeudi prochain. Le sujet d'ailleurs est d'un intérêt majeur pour nous tous.

Les Anglais à Stolzenfels.

Le château de Stolzenfels, ce petit manoir gothique si curieusement rafistolé, si précieusement meublé à l'instar du moyen-âge, et sur lequel le roi de Prusse comptait si fort pour émerveiller la reine d'Angleterre, qui, par parenthèse, n'a témoigné en le visitant ni surprise, ni admiration, ce château de Stolzenfels, que les curieux assiégeaient vainement au mois de juillet et au mois d'août, est maintenant ouvert à tous les voyageurs. Les pèlerins du Rhin ne manquent pas de faire une station pour visiter ce lieu célèbre ; ils descendent sur la rive, ils gravissent la roche escarpée ; le pont est couché sur le fossé, la herse est levée, la porte ouverte pour tous ; mais tous les étrangers ne trouvent pas le même accueil en entrant à Stolzenfels.

L'intendant du domaine est là pour les recevoir. Si le visiteur qui se présente est un Allemand, un Français, un Russe, on lui dit : "Soyez le bien-venu ; vous pouvez visiter le château tout à votre aise, et satisfaire librement votre curiosité."

Si le visiteur est un Anglais, on lui remet une carte imprimée, contenant un avis rédigé à peu près en ces termes : "Messieurs les Anglais sont invités à ne rien toucher, à ne rien dégrader, à ne rien enlever. Il leur est formellement enjoint de ne pas s'écarter du guide chargé de les conduire, et sous les yeux duquel ils devront continuellement rester pendant le cours de leur visite."

Voilà un avis passablement injurieux et une précaution singulièrement offensante. Le trait est d'autant plus piquant qu'il frappe juste, car les voyageurs anglais ne peuvent se dissimuler, dans leur âme et conscience, que certains d'entre eux ont bien quelques titres à cette recommandation et à cette surveillance exceptionnelles. Leur réputation est faite : ils ont laissé partout des traces de leur passage ; ils aiment à emporter un souvenir matériel des lieux qu'ils visitent. Ce n'est ni l'avarice ni la cupidité qui les dirigent ; ils ne prennent pas pour tirer profit de leur butin : c'est une manie, un besoin de se créer un musée et de conserver des reliques de leurs pérégrinations. Si ce qu'ils s'approprient était à vendre, ils le paieraient volontiers ; mais faute de pouvoir acheter, ils dérobent. C'est ainsi qu'ils ont pillé les ruines de la Grèce ; c'est ainsi qu'ils s'en vont par le monde entier, ébréchant la pierre, écaillant le marbre, écornant le bois, écorchant les étoffes, escamottant un morceau de toutes choses précieuses et mémorables, et sachant se contenter d'un fragment quand ils ne peuvent pas emporter la chose entière.

Sur cet article, les Anglais ont des principes bien arrêtés : leur esprit de conquête et d'envahissement ne connaît pas de limites, et

ils ont fini par considérer ce pillage de touristes comme un droit consacré par l'usage. Jusqu'à présent, on n'y avait pas regardé de trop près ; une sorte de tolérance couvrait ces rapines ; mais la Prusse rhénane a donné l'exemple d'une juste sévérité ; cet exemple est menaçant et pourra bien devenir le signal d'une répression universelle ; en tous pays comme à Stolzenfels, on dira aux touristes anglais, lorsqu'ils entreront quelque part : "Regardez, mais ne touchez pas ;" et lorsqu'ils sortiront on ajoutera :—Ouvrez vos mains et retournez vos poches."—*Sicèle.*

— Nous apprenons que plusieurs églises catholiques vont être élevées ou viennent d'être consacrées sur divers points des Etats-Unis.

Le dernier dimanche d'août, une nouvelle église a été bénite à Ohio, sous le patronage de Saint-Joseph ; c'est le révérend Brunner, supérieur de la communauté du Précieux Sang, qui a fait la cérémonie.

Mgr. Hugues a consacré le 7 septembre, à New-Brighton, une église dédiée à saint Pierre. Le révérend M. Luhr a posé la première pierre d'une autre maison de prières dans la ville de Nouveau-Berlin, située à sept milles de Canton (comté de Stark). Les catholiques d'Ann-Harbour, dans le Michigan, ont eu le bonheur d'assister dernièrement à la consécration d'une église qu'ils ont élevée en l'honneur de saint Thomas. Enfin, le 4 septembre, Mgr. Fitz-Patrick a posé la première pierre d'une nouvelle église à Roxburg. La cérémonie s'est faite avec beaucoup de pompe.

— Une cérémonie religieuse importante a eu lieu hier dans la ville de Saintes, pour faire la translation solennelle des reliques de *Saint Eutrope*, décapité dans le deuxième siècle de notre ère, inhumé dans une église de cette ville, abandonnée depuis très longtemps, et dont les précieux restes ont été récemment retrouvés au milieu des ruines de cette église antique.

Douze prélats français, archevêques et évêques, parmi lesquels figure en premier rang Mgr l'archevêque de Bordeaux ; plus de mille prêtres, un immense concours de fidèles, accourus de tous côtés, dans la ville de Saintes, ont dû donner à cette auguste cérémonie un caractère tout particulier et très intéressant.

— On évalue à 30 millions de francs la somme que toutes les caisses d'épargne de France ont remboursée en dépassant les dépôts qui leur ont été faits depuis le premier janvier dernier.

Mariages.

En cette ville, le 24 novembre, par Messire Fay, M. Godefroi Hamel, à Dlle. Lucie, fille ainée de feu Hypolite Lusignan, écuyer.

En cette ville, le 4, M. Wm. Boyd, de Chambly, à Elizabeth, fille de M. Wm. Watson, de Montréal.

En cette ville, le 4, d'abord à l'église paroissiale, par Messire Richard, et ensuite à Christ Church, par le Révd. M. Adamson, Eden Colville, M.P.P. à Ann, troisième fille du colonel Maxwell, ci-devant du 15^e régiment.

Morts.

En cette ville, le 10, après une longue maladie, Dame Louise Beaudry, veuve de feu M. Michel Arcouet, et mère de M. Casimir Arcouet de cette ville, à l'âge avancé de 82 ans.

En cette ville, le 5, Marie-Dine, enfant de Joseph Baby, écuyer, âgé de 17 mois.

En cette ville, le 8, Louise V., enfant de M. U. Boudreau, marchand, âgé de 12 mois.

A St. Léonard, le 10, M. Sidney Chapman, cultivateur.

A Paisley, Ecosse, le 15 ult., M. Peter Ewing, ci-devant de cette ville.

PETITES AFFICHES.

Assemblée de Montréal.

A UNE Assemblée des Citoyens de Montréal, tenue d'après avis public, à l'Hôtel Rasco, le 9 du courant, afin de réorganiser les Assemblées durant l'hiver, JOHN BOSTON, Ecuyer, fut appelé au fauteuil, et il fut

Résolu—Que la souscription soit la même que l'an dernier, DIX PIASTRES, et que les messieurs suivants composent le Comité pour aviser aux arrangements nécessaires, savoir :

JOHN BOSTON, ECR.
HONBLE. C. S. DEBLEURY, M.P.P.
ANDREW SHAW, ECR.
CAPT. GORDON, 93^e Rég.
HARRISON STEPHENS, ECR.
HONBLE. J. D. LACROIX,
JAMES KNAPP, ECR.
JOHN DESBOROUGH, ECR., R. A.
CAPT STAVELEY, A.D.C.
GEORGE DESBARATS, ECR.
CAPT. POCKLINGTON, 52^e Rég.
JULES LAMOTHE, ECR.

Une liste de souscription est maintenant ouverte à l'Hôtel Rasco, et sera fermée aussitôt qu'on aura obtenu un nombre suffisant de Souscripteurs.

HENRY CHAPMAN,
13 décembre, 1845. Secrétaire.

BAIL DES PEAGES SUR LE CANAL DE CHAMBLY.

A VIS est par les présentes donné que des *SOU-MISSIONS* seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DECEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Péages du Canal Chambly, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.

Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, en marquant sur le revers "Soumissions pour les péages du Canal Chambly." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENTS LOUIS, pour la bonne tenue des Ecluses du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manœuvrer, tenir les Lampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'huile nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge du surintendant des écluses ou du locataire.

Toute information concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.

14 novembre 1845.

Les papiers-nouvelles de Montréal et de Québec sont priés de donner trois insertions au susdit avertissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ON demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne*.
Montréal, 15 novembre, 1845.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, son encadrement avec la rue Sanguinet.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, No. 15 rue St-Vincent, porte voisine de la *Minerve* ; et chez MM. Fabre et Cie., et C.P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.